L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 FEVRIER 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 23 FEVRIER 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

La Situation en Chine.

Il nous arrive de l'Extrême-Orient, depuis quelques jours, des nouvelles bien étranges, bien extraordinaires, bien contradictoires, au premier abord.

Tantôt on nous dit que Li Hung Chang est rentré en grâce, et qu'il est appelé à Pékin, pour être envoyé de là au Japon, afin d'y négocier la paix entre les deux puissances belligérantes. Tantôt, au contraire, on nous affirme que le puissant vice-roi est plus mal vu que jamais à la Cour de Pékin, et que la mission dont on le charge, n'est qu'un expédient pour se débarrasser de lui. Tantôt, on fait courir le bruit que ce même Li Hung Chang trame la perte de la dynastie mandchoue et veut détrôner son jeune Empereur, pour se venger des affronts qu'il en a reçus et de la privation de ses honneurs et de ses emplois.

Il peut y avoir un fond de vérité dans chacune de ces rumeurs, si contradictoires qu'elles semblent être. Tout le monde sait que les réformes de l'armée, de la marine, de l'administration, entreprises depuis assez longtemps en Chine, si maladroites, si insuffisantes qu'elles soient, sont l'œuvre de Li Hung Chang. On sait également que rien n'a réussi de ce qui s'est tenté sous tous ces rapports ; que toutes les fois que les Chinois se sont trouvés en face des Japonais, soit en rase campagne, soit embusqués derrière de formidables fortifications, ils ont été outrageusement battus.

A la cour de Pékin, comme dans le Tsung Li Yamen, la responsabilité doit donc retomber sur Li. On ne se demande pas si les troupes chinoises étaient bien ou mal commandées, si les places fortes ont été défendues courageusement ou non, si les généraux étaient des lâches ou des traîtres, si les soldats étaient indigues ou incapables de porter les armes. On ne voit que le fait brutal de la défaite, et c'est ce que l'on veut flétrir et châtier dans Li Hung Chang. Il doit s'y attendre, car il n'ignore pas qu'à la cour de Pékin, on n'est pas tendre en pareil cas, et il n'est pas étonnant qu'il prenne ses précautions pour échapper au sort qu'on lui prépare. Si, pour sauver sa tête, il lui faut se défaire de l'Empereur, il n'hésitera pas à le faire.

Quoi que l'on pense, d'ailleurs, de ces dépêches, il est certain que la dynastie Mantchoue est perdue. Avant peu, la révolte éclatera quelque part et là, ne s'arrêtera pas la révolution. Par tout ailleurs, elle aurait déjà eu lieu ; mais les Chinois n'ont pas l'habitude de précipiter les choses ; ils y mettent le temps.

L'Empire du milieu est un corps pourri jusqu'aux moëlles, une construction complètement vermoulue dont il ne reste que la forme extérieure, l'enveloppe. Il s'est maintenu debout jusqu'ici, on ne sait trop comment, uniquement parce qu'aucune secousse extérieure n'était venue troubler son immobilité. Cette secousse, le Japon vient de la donner ; l'édifice est condamné à tomber, tôt ou tard, en poussière. Il est vraiment étonnant que les puissances européennes ne se hâtent pas d'intervenir, pour prévenir le craquement ou, du moins, le retarder. Plus elles tarderont, plus la catastrophe sera terrible, plus les embarras deviendront inextricables pour elles.

L'Affranchissement de Cuba.

De toutes les nouvelles qui ont pu attirer l'attention publique, hier, la plus importante à coup sûr était celle qui nous arrivait de la Havane et nous annonçait ce que nous appellerons l'affranchissement de la perle des Antilles, de la riche et superbe île de Cube.

Les Cortés ont, parait-il, adopté un projet de loi accordant à nos voisins du golfe tous les droits politiques dont jouit l'Espagne et élevant leur île à l'état de province du royanme.

Désormais, plus de différence entre la colonie et la métropole.

On conçoit qu'une pareille nouvelle ait été accueillie avec enthousiasme pour les Cubains. Aussi, de tous les côtés a-t-on entendu retentir le cri de Vive l'Espagne! Il n'y a pas de journal cubain, à quelque parti qu'il appartienne, de quelqu'origine qu'il se réclame, qui ne prenne part à la joie générale et ne prédise une ère nouvelle, d'apaisement et de prospérité pour cette île si favorisée du ciel, si maltraitée par les hommes. Comment une pareille mesure qu'indiquait le bon sens, n'a-t-elle pas été prise plus tôt? Que de tracas l'Espagne se serait épargnées! Il était si facile de se faire des amis d'insulaires que l'on se plaisait à malmener, à courber sous une odieuse oppression!

Nous sommes persuadés, quoi qu'on en ait dit souvent, que la nation espagnole n'aura pas à se repentir de cet acte de justice, un peu tardive peut-être, mais dont on ne peut que la louer au point de vue de la justice, de la civilisation, de la démocratie.

Le nouveau Numérotage des Rues de la Nlle-Orléans.

Le nouveau système de numérotage des rues adopté par l'administration de la Nouvelle-Orléans crée beaucoup d'anxiété parmi nos concitoyens. Nous n'avons jamais éprouvé un bien grand enthousiasme pour ces rues. Aussi, de tous les côtés a-t-on entendu retentir le cri de Vive l'Espagne! Il n'y a pas de journal cubain, à quelque parti qu'il appartienne, de quelqu'origine qu'il se réclame, qui ne prenne part à la joie générale et ne prédise une ère nouvelle, d'apaisement et de prospérité pour cette île si favorisée du ciel, si maltraitée par les hommes. Comment une pareille mesure qu'indiquait le bon sens, n'a-t-elle pas été prise plus tôt? Que de tracas l'Espagne se serait épargnées! Il était si facile de se faire des amis d'insulaires que l'on se plaisait à malmener, à courber sous une odieuse oppression!

Nous sommes persuadés, quoi qu'on en ait dit souvent, que la nation espagnole n'aura pas à se repentir de cet acte de justice, un peu tardive peut-être, mais dont on ne peut que la louer au point de vue de la justice, de la civilisation, de la démocratie.

Nous regrettons vivement ce qui se passe et nous prévoyons bien des embarras, bien des déconvenues, pour les habitants de notre ville.

Cette façon d'administrer une grande communauté comme la nôtre laisse, suivant nous, beaucoup à désirer.

Concert de bienfaisance.

Un amateur dont la voix est aussi prétentieuse que fausse fait des efforts de torse en chantant un air d'opéra.

—Tiens, demande un dilettante un peu déconcerté, en quel ton chante-t-il ça.

—En clef de *fa*!

CHARLES GAYARRÉ.

Nous lisons dans le dernier numéro du *Pionnier*, d'Assomption, les lignes suivantes :

Hélas! oui, la vieille Louisiane s'en va, et quand la dernière année de ce siècle, comme le feuillet d'un grand livre, sera tournée, c'est-à-dire très prochainement, il n'en restera plus que le souvenir et l'histoire.

La nouvelle vaudra-t-elle mieux, surtout par le côté moral?

Après tout, c'est la loi, et le temps continue son œuvre par le travail, par la vie et par la mort.

Mais Charles Gayarré, qui vient de mourir ces jours derniers, à l'âge de 91 ans, et qui, par ses aïeux et par lui-même, représentait les deux nobles races qui ont colonisé la Louisiane, la race espagnole des Gayarré et de la race française des Destrahan, des Grandpré et des de Boré, ne fut certainement pas un Louisianais ordinaire et un homme de taille moyenne. C'était un caractère véritable, d'une élévation rare et supérieure. Il avait en lui du cavallero castillan, du gentilhomme français et le Louisianais toujours digne, toujours fier et toujours honorable. L'homme sans doute, comme tout homme, pouvait se tromper ; mais il ne pouvait pas commettre une action incertaine ou douteuse, et tout ce qui n'était pas sincère, droit et courageux, n'existait pas pour lui ou ne comptait point. Charles Gayarré n'a jamais dû mentir. L'aurait-il pu? Sa nature ne le lui permettait pas, et sa conscience était trop haute pour la faiblesse.

Et ce Louisianais au caractère antique, si estimé par tous, si digne d'être honoré, une des gloires de la Louisiane, a parcouru ce siècle presque entier dans toute la noblesse d'une longue et laborieuse existence, avec la suprême dignité de l'esprit, et courageusement comme tous les hommes d'intelligence, d'élite et de devoir qui sont appelés à passer à travers toutes les épreuves, toutes les luttes et toutes les révolutions d'un siècle. Vivre un siècle aujourd'hui, c'est vivre mille ans, et les vivre bien, c'est beau. On peut mourir après.

Est-il besoin de dire que Charles Gayarré est mort très pauvre, ayant été très honorable? Et si, dans les dernières année de sa vie, ses amis seuls savaient qu'il existait encore, vivant sans bruit, dans l'ombre et le silence, dans le recueillement du sage et du chrétien qui attend tranquillement la fin, n'est-ce point ainsi que se ferme le livre de la vie pour les sages véritables et pour ceux qui n'ont jamais trompé leurs semblables? Le départ du sage se fait sans orgueil.

Et maintenant que Charles Gayarré est mort, avons nous besoin de dire, avec tous les journaux de la Louisiane et des Etats Unis que notre noble compatriote fut juge, fut législateur, fut sénateur et fut homme politique?

Ces titres, certes, sont des titres, et ce lui qui les a dûs à son intelligence, à sa conscience et à son honorabilité, a pu en être fier, surtout au temps où la politique honorait les élus du peuple et n'existait pas sans le patriotisme, le dévouement et la vertu ; mais le titre qui restera à l'homme qui vient de mourir, le titre vrai, sérieux, durable, qui ne passe pas, qui est celui de l'écrivain, de l'érudit et du savant, est assurément celui d' "Historien de la Louisiane."

Ecrire l'histoire d'un peuple n'est certainement pas la faire : mais l'écrire avec la conscience, le patriotisme et l'amour de l'homme de bien qui veut que son peuple ait son histoire de vie, de vérité et de durée dans les temps, c'est faire une œuvre impérissable.

Thiers, l'historien de la Révolution française est plus grand comme historien que comme homme d'Etat.

Et Charles Gayarré fut l'Historien de la Louisiane.

L'ART DE L'ACTEUR.

M. Henry Irving, le célèbre tragédien anglais, a fait dernièrement, à Londres, une conférence sur *l'art de l'acteur*. Une foule considérable se pressait pour l'entendre, et le *Times* nous apprend que plus de cinq cents personnes durent renoncer à pénétrer dans la salle. Il nous apprend aussi que la plupart des phrases de l'orateur furent ponctuées d'applaudissements et de rires. Cet enthousiasme surprend un peu lorsqu'on lit la conférence de M. Irving.

M. Irving a voulu prouver que l'art de l'acteur doit être compté parmi les beaux-arts. A l'appui de sa thèse, il a cité Thalie, Melpomène et Terpsichore ; il a cité Roscius, il a cité Voltaire, qui dit quelque part que l'art de bien jouer est "le plus beau, le plus difficile et le plus rare". Ces citations diverses n'ont rien de subversif. Puis, il est entré dans la partie vraiment démonstrative de sa conférence. L'art, a-t-il dit d'abord, est "une systématisation des facultés naturelles." C'est une définition. Viennent ensuite deux arguments principaux ; voici le premier : Tout art qui demande de l'intelligence est au nombre des beaux-arts. Or, jouer une pièce demande de l'intelligence. Donc l'art de l'acteur est un "bel art." C'est un syllogisme : la majeure en est contestable et la mineure incertaine. Que reste-t-il de la conséquence? L'autre argument est plus étrange encore. Shakespeare a écrit des pièces ; Garrick les a jouées ; Hogarth a peint Garrick jouant les pièces de Shakespeare. L'art de Shakespeare est un "bel-art" ; celui de Hogarth aussi ; donc, celui de Garrick, qui est intermédiaire, est un "bel-art" également. On ne sait au juste de quel nom décorer ce genre de raisonnement, que *la logique de Port-Royal* n'avait certes pas prévu.—Pourquoi les comédiens ont-ils la manie de se croire des penseurs?

La nouvelle ambassadrice d'Italie à Paris, la comtesse Tornielli, est née Rostopchine. C'est la fille de la comtesse Rostopchine, née Souchkoff, qui était une des femmes les plus remarquables de la Russie. Célèbre autant par sa beauté que par les fines qualités de son esprit, poète elle-même, la mère de la nouvelle ambassadrice groupait autour d'elle tout ce que Moscou contenait de lettrés et d'artistes : elle avait fait de son salon le centre intellectuel de Russie.

La comtesse Tornielli est aussi la petite-fille du fameux comte Rostopchine, gouverneur de Moscou, qui brûla la capitale des Tsars devant l'armée napoléonienne, et qui fut l'ami intime de l'empereur Paul Ier. Par sa tante, la comtesse de Ségur, qui écrivit tant de ravissantes histoires enfantines, elle est apparentée à plusieurs grandes familles de la Bretagne.

A L'ACADÉMIE.

C'était fête il y a une quinzaine de jours sous la coupole du Palais Mazarin. M. le duc de Broglie y recevait, au nom de l'Académie, M. Albert Sorel élu membre de l'illustre assemblée, au siège laissé vacant par la mort de M. Taine. Un historien de grande valeur succédait à un autre non moins éminent qui avait apporté dans l'étude de l'histoire des idées et une méthode tout à fait nouvelles et dont le retentissement et l'influence ont été considérables dans le mouvement historique de notre temps. L'un et l'autre devaient être jugés de haut par un troisième historien, M. de Broglie, auquel ses travaux personnels donnent une si grande et si légitime autorité. Dans de telles conditions, la réception de M. Albert Sorel devait présenter un intérêt tout à fait exceptionnel.

Mais ce qui certainement attirait le plus l'assemblée d'élite qui se pressait dans la salle de l'Académie, c'est que tout le monde s'attendait à une lutte littéraire passionnante et passionnée sur la façon d'apprécier et de comprendre la Révolution française, prise dans son ensemble et dans ses détails, l'immense mouvement qui, parti de 89 et passant à travers les excès sanglants de la Convention et de la Terreur, pour aboutir à la dictature du 18 Brumaire et à l'Empire, a été le berceau de la société moderne. Quel vaste champ d'étude pour des esprits supérieurs et originaux à divers points de vue, tels que le fut M. Taine et que l'est M. Sorel! Mais, au bout de cent ans, que de passions, que de préjugés, que d'erreurs obscurcissent encore la vérité historique et mettent aux prises les partis encore ennemis et les esprits même les plus consciencieux sur le jugement de cette colossale époque. M. Taine, essentiellement réaliste en histoire et préoccupé surtout des faits particuliers, plus spécialement encore de ceux qui soulèvent plutôt l'indignation que l'admiration, a vu la Révolution française par ses mauvais côtés, comme plus tard il n'a vu de Napoléon que ses fautes.

M. Sorel, au contraire, esprit beaucoup plus synthétique et généralisateur, se plaît à chercher et à mettre en lumière les grandes œuvres accomplies par les hommes de cette période grandiose et terrible, non pas seulement pour la défense du territoire envahi, mais aussi pour l'organisation démocratique de la société nouvelle.

On pouvait donc penser que, tout en faisant l'éloge, d'ailleurs si mérité, de son prédécesseur, M. Sorel tiendrait à constater les points fondamentaux par lesquels ses travaux s'éloignent du système de M. Taine. C'était, peut-être, il est vrai, difficile et délicat. Il a tourné la difficulté en l'écartant. Son discours de réception est une fort intéressante biographie de M. Taine, avec de lumineuses appréciations mêlées à peu de critiques sur ses divers ouvrages. C'est un éloge académique dans toute l'acception du mot.

Le discours de M. de Broglie, fait avec cette supériorité de pensées et d'expressions qui caractérisent l'éminent académicien, est entré sans doute plus avant dans le vif de la question qui, au fond, était la préoccupation de l'assemblée, mais ce n'est toutefois qu'accessoirement qu'il a parlé, lui aussi, de la Révolution prise dans son principe et dans son but politique, social et civilisateur. Il s'est complu à une sorte de parallèle entre ce qu'était l'ancien régime et ce qu'a emprunté ou ce qu'en a renversé le nouvel ordre de choses et surtout une comparaison pleine d'intérêt de ce qu'ont été, à près de cent ans de distance la lutte de la Convention contre l'Europe coalisée et celle de la France de 1870 contre l'invasion allemande. C'est une page historique digne d'être méditée, mais ce n'est pas dans cet effort gigantesque fait, en 1792, pour sauver la patrie et vaincre l'ennemi qu'il faut voir la philosophie supérieure de la Révolution, et il faut en convenir, après ces deux harangues académiques, si remarquables qu'elles soient, la question reste entière et de longtemps encore l'esprit de parti, toujours éveillé, ne permettra pas de dire, de nos jours, le mot décisif que dira la postérité sur les vraies origines, la vraie portée et la vraie histoire de la Révolution française.

LES ENFERS BOUDDHIQUES.

MM. Léon Biotor et Léotanti racontent qu'au Tonkin ils ont visité, dans la province d'Hanoï, une pagode dite "pagode ténébreuse des supplices", et qu'ils ont vu sur les murailles, figurées en haute relief, toutes les tortures des dix enfers. Ce sont ces tableaux qu'ils publient aujourd'hui d'après des dessins exécutés "à la plume de roseau" par les Japonais Pha et Ly.

Ils ne se contentent point de nous donner cette série de planches. Ils ont cru devoir y joindre : 1. un billet assez banal de Renan les remerciant de lui avoir communiqué les dessins de Pha et Ly ; 2. une préface de Foucaux sur les 21 enfers brahmaniques et les 16 enfers bouddhiques ; 3. une autre préface de M. Ledrain sur les croyances infernales dans les diverses religions ; 4 un commentaire littéraire de leur propre composition où ils émettent l'idée que Dante, grâce à Marco Polo, a connu le paradis d'Indra et l'enfer des bouddhistes ; 5 une post-face où ils trouvent plaisant de railler Renan après s'être servi de sa lettre au sujet de leur livre.

Etant aussi peu compétents que possible en orientalisme, on doit se garder bien d'émettre une opinion sur le bouddhisme tonkinois. Quant à savoir si la *Divine comédie* doit quelque chose aux traditions religieuses de l'Extrême-Orient, l'hypothèse paraît, à première vue, terriblement audacieuse. Mais on peut admirer, sans réserve, les beaux dessins exécutés "à la plume de roseau" par Pha et Ly. Ils sont d'une riche et abondante fantaisie. La sûreté du trait est merveilleuse. Les physionomies des juges sont d'une rare noblesse ; et il y a dans les corps des suppliciés des détails anatomiques d'une extraordinaire vérité.

Mgr d'Hulst commencera, à Paris, le 3 mars prochain, dans la chaire de Notre-Dame, ses conférences du Carême. L'éminent recteur de l'Institut catholique traitera, cette année, de la *Morale du citoyen*. Il a ainsi divisé ses conférences :

1. l'Etat : origine du pouvoir ; 2. les droits de l'Etat ; 3. les devoirs de l'Etat ; 4. l'Eglise et l'Etat : distinction des deux pouvoirs ; 5. l'Eglise et l'Etat : relations des deux pouvoirs ; 6. la civilisation chrétienne.

On se rappelle que, l'an dernier, Mgr d'Hulst avait parlé sur la *Morale de la famille*.

LE TRAITÉ DU CONGO.

Cette question coloniale paraît réglée ; ce n'a pas été sans peine. M. Hanotaux a apporté dans la discussion sa connaissance profonde des questions africaines—il a obtenu un succès dont il faut le féliciter. Mais étant donné l'entêtement qui est le propre et le fond des colonieux, il faut que les droits français aient été bien incontestables pour qu'on ait fini relativement en si peu de temps.

La situation au Congo était fort simple : l'Etat du Congo avait garanti à la France un droit de préférence au cas où il céderait ses possessions à une autre puissance, sauf la Belgique, puisque le souverain de l'Etat du Congo était le roi des Belges et qu'on avait admis qu'il y avait une exception à faire en sa faveur. Le Roi a cédé le Congo à la Belgique. Il s'agissait donc de régler ce qui se passerait si jamais les Belges, gens pratiques, en avaient assez de leur empire colonial. On a discuté et l'on est arrivé à la conclusion de la convention que voici :

Article premier.—Le gouvernement belge reconnaît à la France un droit de préférence sur ses possessions congolaises, en cas d'aliénation de celles-ci à titre onéreux en tout ou partie.

Donneront également ouverture au droit de préférence de la France, et seront, par suite, l'objet d'une négociation préalable entre le gouvernement de la République française et le gouvernement belge, tout échange des territoires congolais avec une puissance étrangère, toute location desdits territoires, en tout ou en partie, aux mains d'un Etat étranger ou d'une compagnie étrangère investie de droits de souveraineté.

Art. 2.—Le gouvernement belge déclare qu'il ne sera jamais fait de cession, à titre gratuit, de tout ou partie de ces mêmes possessions.

Art. 3.—Les dispositions prévues aux articles ci-dessus s'appliquent à la totalité des territoires du Congo belge.

Autrement dit, si les Belges ne veulent plus être les maîtres des destinées du Congo, ils sont, avant de faire une petite affaire avec l'Angleterre ou l'Allemagne, obligés de demander aux Français s'ils ne veulent pas être acheteurs. Pendant qu'on y était, on a aussi réglé une question de limites ; il y en a toujours dans ces pays mal connus de ceux mêmes qui en sont les maîtres. La Belgique et la France ont choisi comme frontière de leurs possessions la ligne médiane de Stanley Pool. Mais je m'empresse d'ajouter qu'on a également profité de l'occasion pour nommer une Commission mixte ! (elles le sont toujours) pour régler certaines questions de frontière dans la région de Manyanga Quillou ! Il faut bien que les diplomates s'occupent à quelque chose. La Commission se réunit à Paris. Il semble vraiment difficile de faire de la topographie à une distance pareille ! Enfin ! la diplomatie et la géographie sont deux bien belles sciences—et pourvu que l'on n'ait plus à parler du Congo, c'est tout ce que l'on peut demander.

LES ENQUÊTES.

Il y a bien quelques dix ans, dit un rédacteur des *Débats*, je reçus un jour un papier imprimé, avec une série de questions auxquelles on me priait de vouloir bien répondre. Ce papier émanait d'une Société organisée, je crois, dans le but de réunir le plus grand nombre possible de documents psychiques ; et on me faisait l'honneur de me demander si moi, mes ascendants ou mes collatéraux, nous étions sujets à des hallucinations, impulsions, délires ou autres troubles nerveux et plus ou moins vésaniques. Une note, au bas de la page, m'invitait à nettement spécifier les phénomènes observés sur moi et ma famille, autrement dit, à expliquer clairement dans quelle catégorie d'aliénés je pensais devoir finir. Quoique formulées en termes d'une courtoisie absolue, je trouvai ces interrogations indiscrètes, et, en dépit de l'intérêt que je portais aux destinées supérieures de la science, je laissai la lettre sans réponse.

L'ère des "enquêtes" commençait alors. Car, lorsque l'on écrira notre histoire, il ne faudra pas oublier que l'enquête et la conférence furent les deux caractéristiques essentielles du génie français au déclin du dix-neuvième siècle.

L'autre jour, un journal du matin s'enquérait, auprès de tous les écrivains connus, de leur opinion sur les femmes : rien de plus instructif, je vous assure. Aujourd'hui, une revue publie les résultats d'une "enquête sur le cerveau normal et dévié" et relate les "cas" de MM. Alphonse Daudet, Emile Zola et Jules Claretie. M. Alphonse Daudet est myope et possède surtout la mémoire auditive ; M. Emile Zola, de son propre aveu, "abhorre le lieu commun", et il peut en outre "parler facilement, mais il ne s'élève à *la véritable éloquence* que sous l'influence de la passion". Quant à M. Jules Claretie, il a l'ouïe bonne, la vue extraordinaire et la mémoire excellente. Il faut avouer que les savants découvrent ainsi parfois des choses très curieuses, et que M. Brunetière est bien injuste quand il parle de la banqueroute de la science.

UN PRÉCIEUX CADEAU.

Parmi les offrandes apportées par une députation de Cosaques d'Orenbourg et destinées à S. M. l'impératrice de Russie, se trouve un grand et splendide châle d'Orenbourg, confectionné par les femmes cosaques du pays et d'une si grande finesse que, bien que mesurant dix "archines" carrées, il forme, plié, un petit paquet de la grosseur du poing.

Il est renfermé dans un coffret de bois à ferrures d'argent oxydé.

Le couvercle du coffret est en émail bleu foncé—couleur du drap d'uniforme des cosaques—sur lequel se détachent en relief tous les attributs de l'équipement cosaque : bâton de commandement des ataman, bonnet fourré, lance et cravache.

A l'intérieur du couvercle, sur un fond d'argent, on lit l'inscription suivante : "A sa Majesté l'impératrice Alexandra Fedorovna, les femmes cosaques d'Orenbourg, fidèles et entièrement dévouées."

Il paraît que la jeune impératrice de Russie est particulièrement ravie de ce cadeau, absolument unique dans son genre.

Entendu à la salle des Capucines, pendant une conférence du célèbre X....

—Comme il est plein de son sujet! dit un assistant.

—Mais comme il est lent à se vider!... réplique un voisin.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

Hôtel Grunewald.—Frank Reinal, Washington, Ind ; J A Smith, Charleston, Gle ; Geo E Youle, M P Luce, Chicago, Ill ; A Bottien et femme, Fall River, Mass ; Elliott Eldridge, Boston ; John E Williams, Chicago ; J Rudy Smith, New York ; C A Wonlee et femme, Rockford, Ill ; W A Wenburng, Savannah ; W Allison, St Louis ; W A Wilcox, Washington ; D N Cogwell, Washington ; R O Reynolds, Aberdeen ; G Tremble Jr, Mt Sterling, Ky ; G Hopkins, Dayton, O ; J Hogan, Boston ; W L Rohn, Chattanooga ; C Pierce, Memphis ; J D Walcott et femme Mlle Hortter, Toledo ; M D Stevens, Chicago, G E Highley, Chicago ; Geo G Lester et femme, Geo F Skinner, Texas ; M M Boucher, Juarez, Mexico ; J A Samingo, Juarez, Mex ; Henry Klemmer New Alba y, Ind ; Mme M E Ellis, Tennessee ; Jas A Rogers, St-Louis Mo ; Louis Kanensky, N Y ; J D King et femme, Meridian, Miss ; W S Brewster, N Y ; C J Pierce, Kewanee, Ill ; M Raoul et femme, Atlanta, Gle ; W B Allen, G F Ganhan et femme, St-Louis, Missouri ; M F Eaton et fille, Los Angeles ; J Wolf et femme, Chicago, Illinois ; W F Frink, H R Cody, Chicago, Ill ; C P Eckles E H Walker, Memphis, T ; W A Block, femme et enfant, G F Marshall, femme et sœur, Elgin, Ill ; M F D Sowell et femme, Hegbland P K, Ill ; Edwd Kelly, Jos McMahon, Chicago, Ill ; Geo J Baker, Boston ; R L Pettegew, femme et enfant, Wlle ; Mlle Alice Howard, ville ; E G Ferguson, Franklin, Miss.

Hôtel Schmitt—B Abrams, Grand Lake, Ark ; Henry Gottschalk et femme, Homewood, Ill ; A Frohbach et femme Milwaukee ; M M Johnson, Virginie ; G T Mays, Memphis, Tenn ; Mme W B Mumford Chas B Mumford, Kansas City, Mo ; Jacob Gleich, Columbus, O ; S J Cole, New York ; Mme C C Cunningham, Mme Kate Blaux, Chicago ; John Brunmeyer et femme, St-Louis, Mo ; H Johnson, Charleston ; G A Rasington, Baltimore, Md ; G W Gooch, Louisville, Ky ; W A Winburn, Savannah, Gle ; O A Cole, Waterloo, Wis ; J C Cochran, Wis ; W L Davis et femme, Houston, Tex ; Jos Waldich, Baltimore, Md ; Wm Newhouse, femme et fille, N Y ; A C Lang, Newport, Ky ; L W Boynton, Cincinnati, O ; D B Weiss, Mich ; J R Read Springfield, Mass ; F E Clarke, Bellaire, Ohio ; W A Bahler, Waco, Tex ; J H Wetmore Marshall, Texas ; R Turner Mobile, Ala ; E W Truly, Boston, Mass ; J Oppenheimer, Savannah, Gle ; W Johnson, Milwaukee, Wis ; S P Cogan, New York ; J C Dunn, Nashville, Tenn ; C H Morgan, Iowa ; W A Davis et femme, Montgomery, Ala ; Chas Moody, Anniston, Ala, W B Gray, Galveston, Tex.

Hotel Cosmopolitain—A J Holden Geo H Fish, Cleveland, O ; Mme Sue Phillips Brown Tweesboro, Ky ; Mme Grace D Read, Evansville, Ind ; W T S Killman, N J ; Em Hayes Texas ; A F Grubb et femme, St Louis ; Jno Fox, New York ; A R Gavin et femme, Chicago ; Clark W Parker, Max Irnib, New York ; M G Farwell, Boston, Wm J A Bell, Cincin ; J R Sorin, San Francisco ; A Pambody, N Y, M E Ipance et femme, Cin ; J Rudy Smith, N Y ; S S Gentry et femme, Lexington Ky ; J H Wilcox, Paducah, Ky ; G Griffith et femme, E M Story et femme C E Britt Cincinnati ; G Badger femme et fille, Hall River, Mass ; H Brown et femme, Dallas, Tex ; W Keyse et femme, Mlle Wright, Pensacola, W L Getchel, J M Friede, O K Ascher St Louis, Dan Sprague, Mlle Farm Macon, C E Adams et femme, W C Pickerling et femme, F Jewett, A C Russell, Lowell, Mass ; L Meyhack New York ; R Eckranig, Cincinnati ; H Becker, St Louis ; T W Britt n, Bridgeport, Conn ; I Merking, Birmingham ; C P Echals, Montgomery ; Robt Oxnard, Tenn ; J O'Connell, Chicago ; T A Smith, Minneapolis ; C J Thompson, Lne ; Jno D Shafer, Eng ; E L Monner, Winona ; A Fisher et femme, Chicago ; A Fisher et femme, T R Warrer et femme, H E Blair et femme, Waukesha, Wis.

Hôtel Déréchard.—F W Miller, Chicago ; F A Turner, New York City ; B A Stern, Chicago ; A H Southworth, Chicago ; E Mushow, femme et enfant, California ; Mme E S Turner et enfant, Jackson, Miss ; W W Walker, Holly Springs, Miss ; M R Hafenden, New York ; A Telapanche, femme et enfant, Philadelphie ; E G Samson et femme, Fort Dodge, Iowa ; T A Jones, St-Louis ; Jos P Martin, W H Giers, San Antonio, Tex ; James Lewis, Chicago ; Mlle Winter, Mme Winter, Texas ; John V Lobdell Lobdell, Miss ; Mlle Irène Wilkinson, Vicksburg ; J H Hanger, femme, 2 enfants, Louisville, W A Batten, Lawrenburg Ky ; Jno V Meedan et femme, Chicago, Ill ; E J Brunswick Springfield, Ill ; W P Brunson, Peria, Ill ; E S Williamson et fils, Ottawa ; A Burton Stanley, Chicago, Ill ; Mme K R Sherman, New York ; I H Gain, Smithland, Lee, R W Barton, Natchez, Miss ; A N Parker, Canton, Miss ; R H Dwyer, McComb City, Miss ; Louis Haas et femme, Chicago, Ill ; Mme O M Wilson St Louis, Mo ; Mme J P Allen, Chicago, Ill ; Dr Saml S Carter, Mlle Carter, Mlle McWillie, Jackson ; M D Tilson et femme, Texaskana, Tex ; H W Hants, M J O'Brien, Saml C Rubstein, Chicago, Ill.

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O. Box 113. 29 jan—1an

E. BARBIER,
Horloger - Bijoutier
66, rue Royale, 66
(Nouveau numéro 308.)
Entre Bienville et Conti
Grand assortiment
DE
MONTRES,
PENDULES,
DIAMANTS,
BIJOUTERIE,
ARGENTERIE
Massive et Plaqué.
Lunettes et Pince-nez.

RÉPARATIONS
DE MONTRES, PENDULES,
Bijouterie et tous objets concernant sa profession.
Garantie complète, Prix modérés.
1er déc '94—1an

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. A. BRUNET
Horloger ·:· Bijoutier ·:· Joaillier
Le plus beau, le plus joli et le plus grand assortiment de Diamants, Montres, Pendules, Argenterie solide et plaquée, ainsi qu'un assortiment complet de Porte-Plumes et objets de valeur, vendus à des prix défiant toute concurrence.
14déc94—1a

FER MIGNON
Très EFFICACE contre
CHLOROSE
ANEMIE
FAIBLESSE
ENRICHIT LE SANG
RÉTABLIT LES FORCES
DONNE APPETIT
PARIS, 95 rue Bergère.

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.
—TELEPHONE 1010.—
TO-KALON
DEPOT DE VINS.
Ancien No 129, Nouveaux Nos 537 & 541
Rue Royale, coin Toulouse,
NOUVELLE-ORLEANS.
VINS ROUGES,
Vins Blancs, Sauternes et Riesling
TO-KAY.
Angelica, Mucsatelle,
PORTO, SHERRY, CHABLIS,
Blackberry Brandy,
BRANDY
Le plus pur venant du Raisin, etc.
Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.
Toute Marchandie achetée est délivrée sans frais à domicile.
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
24 août—1an

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
Messieurs les Sociétaires sont prévenus que le DIMANCHE, 24 FEVRIER, aura lieu, à l'Aile de la Société, l'élection d'un vice-président.
Le scrutin sera ouvert à midi.
A 5 heures aura lieu l'Assemblée Générale Trimestrielle régulière.
Le dépouillement du scrutin se fera immédiatement après la clôture de l'assemblée.
Par ordre du président.
J. M. VERGNOLE,
A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.
22 fév—3t

AVIS.
Le Docteur M. V. Richard a l'honneur d'informer MM. les membres de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle, que son office de consultation sera ouvert, de 4 à 5 heures P. M., au No 11 rue Baronne.
M. V. RICHARD, D. M.
22 fév—22 23 24 Bés. : 666 Magazine.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO
LIMITÉ.
F. LAUDUMIEY, Directeur.
Entrepreneur de Pompes Funèbres
Bureau : 1128 et 1130, Avenue Nord Remparts. Ecuries : 1116 à 1120 rue St-Claude, près Ursulines.
VOITURES POUR BALS, MARIAGES, PARTIES DE PLAISIRS, ETC.
John St-Paul Président.
John B. Byrne, Vice-Président.
Chas. L. Boudousquié, Secrétaire et Trésorier.
Bureau de Directeurs : F. Laudumiey, P. Alph Raboin, Chas. A. Delery, J. F. Meunier
20 fév—1an

Semence de Riz Semence de Riz.
Venant d'être reçu par le vapeur Floridian, 350 sacs semence de riz importée de Honduras.
A vendre par
JOSEPH BUHLER,
Moulin à Riz des Planteurs.
19 fév—1m 62 rue Decatur.

Semence de Riz. Semence de Riz.
Semence de riz de choix de Honduras et des Carolines.
A vendre par
JOSEPH BUHLER,
Moulin à Riz des Planteurs.
19 fév—1m 62 rue Decatur.

Bureau du Trésorier de la ville de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, le 7 février 1895.—AVIS—LES LICENCES DE VILLE POUR 1895 deviennent délinquantes le 28 FEVRIER après cette date il y a une pénalité de 2 POUR CENT PAR MOIS d'intérêt. Les PLAQUES POUR LES VEHICULES et les FERRETS POUR LES CHIENS sont aussi prêts pour être délivrés à ce bureau. Veuillez venir sans délai vous procurer votre licence, ou plaques, et éviter des frais inutiles.
CHAS. H. SCHENCK,
7fév—22f Trésorier de Ville.

Veuve LOUIS FRIGERIO,
OPTICIEN, annonce respectueusement à ses amis et à sa clientèle qu'elle est prête maintenant à les recevoir dans son nouveau magasin, nouveaux Nos 1019 et 1021 de la rue du Canal. En connection avec son département d'objets de marine et d'ingénieur elle a reçu un stock nouveau et varié d'articles d'opticien et de bijouterie, tels que Diamants, Montres, Jumelles, etc., etc., qu'elle vendra à bien bon marché. Un opticien expérimenté est au service de ses clients sans frais.
11 nov—1an

LIBRAIRIE FRANÇAISE
IMPRIMERIE